

LE LAVAGE DES MAINS : POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

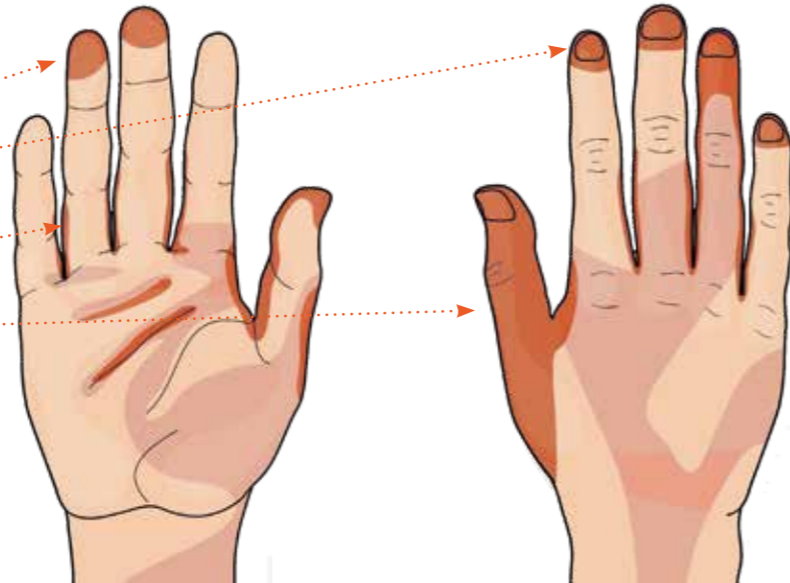
Le lavage des mains est important

- Pour se débarrasser des substances chimiques, des bactéries, virus et champignons qui s'y déposent.
- Ne pas se contaminer, ni contaminer les autres !

4 maladies infectieuses sur 5 sont transmises par les mains !

Les oubliés du lavage

- l'extrémité des doigts
- les ongles
- les espaces interdigitaux
- la face externe du pouce



Paume de la main

Dos de la main

- zones très souvent oubliées
- zones fréquemment oubliées



Pour télécharger les derniers numéros de La Lettre du Pic Vert

- ain-rhone.msa.fr : Employeur/Santé et sécurité au travail/ Informations, prévention/La Lettre du Pic Vert
- ardechedromeloire.msa.fr : Employeur/Santé et sécurité au travail/ Informations, prévention/Jardins Espaces Verts/La Lettre du Pic Vert
- alpesdunord.msa.fr : Employeur/Santé et sécurité au travail/ Informations, prévention/La Lettre du Pic Vert
- auvergne.msa.fr : Employeur/Santé et sécurité au travail/ Informations, prévention/La Lettre du Pic Vert

VOS CONTACTS

► MSA Ain Rhône	04 74 45 99 90
► MSA Alpes du Nord	04 79 62 87 17
► MSA Ardèche Drôme Loire	04 75 75 68 67
► MSA Auvergne (le matin uniquement)	04 73 43 76 54

Le conseiller en prévention, le médecin, l'infirmier en santé au travail disposent d'informations sur les risques professionnels et les moyens de prévention. Prenez contact avec eux.

site internet : ssa.msa.fr

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Publication : Coordination MSA Auvergne - Rhône-Alpes du programme de prévention paysage.
Rédaction : Equipe des services Santé et sécurité au travail MSA Auvergne - Rhône-Alpes
Conception : MSA Alpes du Nord

730122 Pic Vert n°55 Février 2022 © Roger Brunel - stocklib



LA LETTRE DU

PIC VERT

Février 2022

N°55

ÉDITORIAL

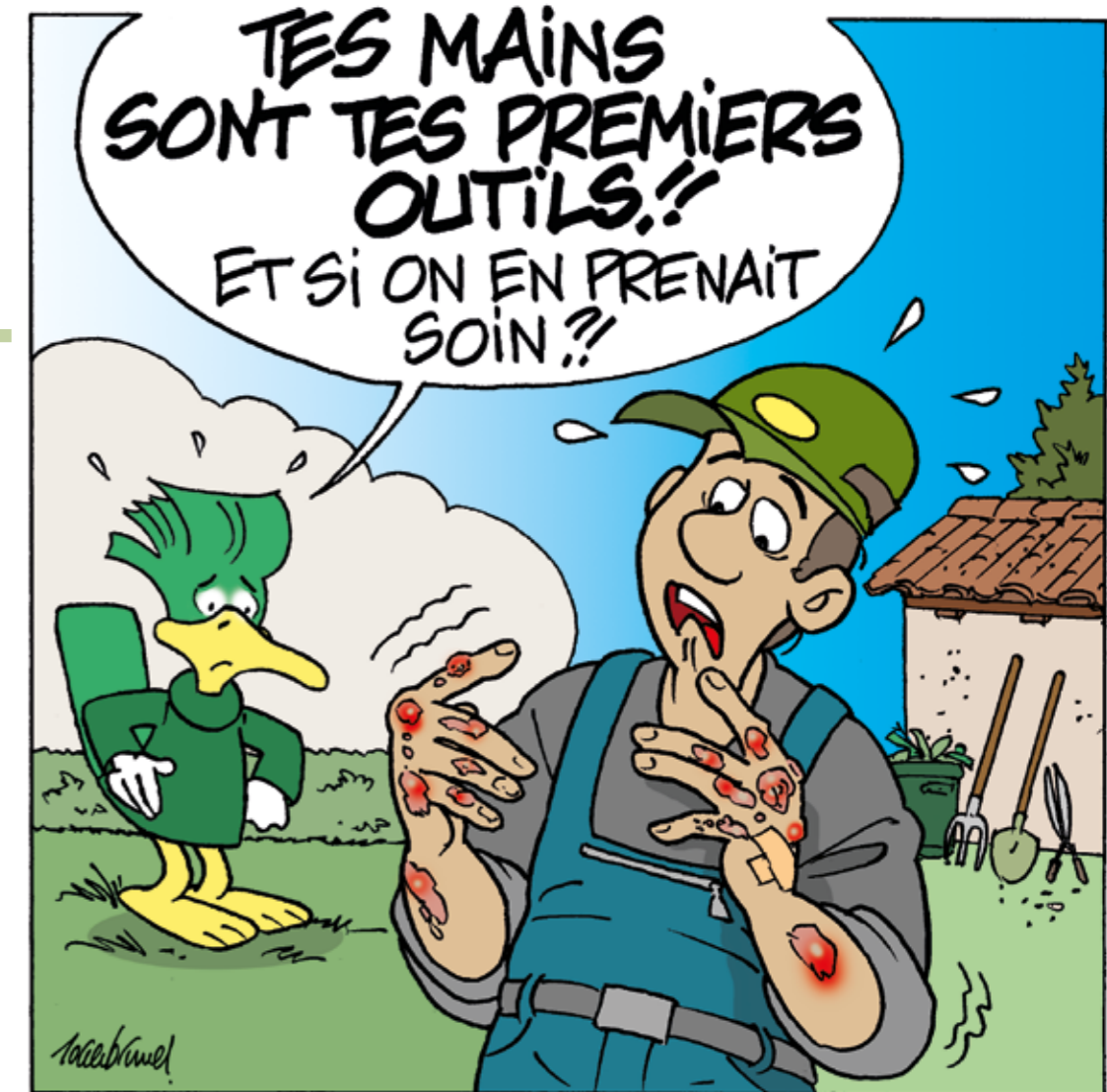
Toutes les activités du métier de paysagiste sollicitent les mains.

Organes d'information et d'accomplissement, leurs fonctions dans la préhension et la manipulation en font une ressource essentielle, quoique souvent négligée.

La Lettre du Pic Vert fait un focus sur les expositions et amène des questionnements sur leur prise en compte dans les différentes temporalités et dimensions de l'activité.

Le service Santé - Sécurité au Travail

Les mains, un outil de chantier à préserver



SOMMAIRE

- P. 2 Et si on faisait le point ?
- P. 2-3 Les 9 principes de prévention
- P. 4 Le lavage des mains : pourquoi est-ce important ?

Affiche centrale

Les 9 principes de prévention



L'essentiel & plus encore

ET SI ON FAISAIT LE POINT ?

Les travaux de création, d'entretien des espaces verts et d'élagage exposent vos mains à divers risques banalisés

- Physiques/musculosquelettiques : coupures, fractures, entorses, amputation, rupture totale ou partielle tendineuse/ligamentaires, diminution des amplitudes articulaires séquellaires, arthrose précoce, canal carpien...
- Chimiques : brûlures, intoxication, ingestion via des mains souillées avec lesquelles on mange, fume et boit
- Thermiques : brûlures, syndrome de Raynaud, engelures
- Electriques : point d'entrée d'électrocution, brûlures
- Biologiques : les mains sont de bons vecteurs et de bons points d'entrées pour les bactéries, virus, champignons

Réactions aiguës, différées, temporaires ou permanentes, elles peuvent impacter sévèrement les activités de travail et de la vie privée.

90 % de nos activités quotidiennes impliquent les mains.

Accidentologie (AT) et Maladies Professionnelles (MP) dans la filière paysage de votre région

Les retours du terrain nous montrent une sous-déclaration.

- 1 AT sur 4 concerne les mains
- 1 700 AT main avec Arrêt de Travail
- 90 déclarations de MP/an (ex : syndrome du canal carpien- A039C30).

Sans séquelle ou avec séquelles incapacitantes/motifs d'inaptitudes potentielles.


Source CCMSA

Quelles sont les conséquences autres que celles sur la santé humaine ?



- Coûts directs : IJ, frais médicaux → pris en charge par les cotisations AT/MP
- Coûts indirects → pris en charge par l'entreprise (estimés à une valeur 3 à 5 fois ceux des coûts directs) : absentéisme - temps passé à la gestion des dossiers, gestion de la recherche de remplacements, retards des chantiers, frais administratifs, altération du climat social de l'entreprise, impact sur l'image de l'entreprise, perte de clientèle...

LES 9 PRINCIPES DE PRÉVENTION

Vos mains, votre outil de travail précieux ! Comment allier prévention et réalités de terrain dans vos activités quotidiennes ? Des exemples, non exhaustifs, illustrent les 9 principes de prévention en lien avec les mains.

9 principes	Exemples de situations de travail	Solutions organisationnelles, humaines et techniques
Eviter les risques 	→ Utilisation de produits phytosanitaires <i>Rappel réglementaire : la loi n° 2014-110 du 06/02/2014, dite loi Labbé - Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien d'espaces verts, des voiries, des promenades et des forêts, ouverts au public - Extension du 21/01/2021 (application dès le 01/07/2022). Extension de l'interdiction pour les propriétés privées, jardins familiaux, cimetières, parcs d'attraction</i> → Utilisation d'hydrocarbures	- Réflexion sur évolution des techniques - Instauration d'une politique du Zéro phytos dans l'entreprise - Désherbage thermique - Tonte différenciée/raisonnée Les mains < 5 % de la surface du corps mais 60 à 80 % de l'exposition aux produits chimiques. - Remplacement par des outils électriques
Evaluer les risques	→ Obligation de l'employeur d'établir le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) Etablit et évalue les risques par poste. Risque = Danger x Exposition Etablit les actions de prévention réalisées et à prévoir. Plan de prévention	- Analyser les AT/MP et presque accidents - Espaces de discussion métier : connaissance du travail réel avec les réalités de terrain - Envisager chaque type de risque : physique (vibrations membres supérieurs, serrages), outils/machines (vibrations, poids, lames tranchantes), chutes de hauteur/plein pied (entorse doigts, poignet, fractures...), agents chimiques (intoxications, brûlures...), biologiques (infections locales ou généralisées, tétanos), végétaux allergisants

LES 9 PRINCIPES DE PRÉVENTION (SUITE)

9 principes	Exemples de situations de travail	Solutions organisationnelles, humaines et techniques
Combattre les risques à la source	→ Exposition aux vibrations lors des activités de tonte, taille...	- Utiliser du matériel équipé d'un système anti-vibration
Adapter le travail à l'homme	→ Hypersollicitation des mains lors des tâches de maçonnerie, taille à la cisaille...	- Réflexion sur l'ergonomie de l'activité : <ul style="list-style-type: none"> • échanges de pratiques • organisation : alternance des tâches, entretien des outils, temps de récupération...
Tenir compte de l'évolution de la technique	→ Exécution de diverses tâches 	- Equipements de Protection Individuels (EPI) : gants moins rigides, plus chauds, plus résistants anti brûlures... - Mécanisation : robot de tonte, mèche mélangeuse... - Evolution technique : gâchette de sécurité, poignet homme-mort, systèmes de pompes doseuses, outils électriques, sécateur avec dispositif électronique de sécurité...
Remplacer le dangereux par le moins dangereux	→ Utilisation de produits chimiques	Rechercher et remplacer le toxique par du moins toxique
Planifier la prévention	→ Tâches sollicitant les mains vecteurs infectieux (Covid 19, tétanos...)	Anticiper - Planifier - Organiser : <ul style="list-style-type: none"> - Quel besoin en matériel : bidons d'eau, savon, gel hydroalcoolique, masques ? - Matériel individuel, si possible - Trousse de secours vérifiée : tire-tique, désinfectant
Préférer la prévention collective EPI pour les risques résiduels	→ Utilisation d'hydrocarbures	- Ventilation à débit adapté des ateliers - Entonnoirs/bidons avec bec verseur pour remplir les réservoirs - Outil à plat, moteur refroidi, en l'extérieur - EPI adaptés aux situations et aux salariés (ex : gants anti-froid, anti vibration...)
Donner les instructions aux travailleurs	→ Toutes les activités des salariés → Gestion de crise Covid 19 	- Information aux nouveaux arrivants - Système de tutorat - Rappels prévention/sécurité réguliers - Affichage des informations - Planifier les formations - Echanger avec le service Santé Sécurité au Travail - Affichage des consignes - Référent Covid 19 sur chaque chantier